



# LA LETTRE DES CCFF

Bulletin d'information  
des Comités Communaux Feux de Forêt de l'Hérault  
n° 11 - décembre 2007

## LE MOT DU PRESIDENT



L'année 2007 a vu la mise en place d'une « convention cadre », signée avec le Président Vézinhét et le Président du SDIS Michel Gaudy, le 29 janvier 2007 lors d'une cérémonie officielle au Conseil Général.

Cette convention permettra d'améliorer encore nos relations avec le Conseil Général et le SDIS, elle permettra également et surtout je l'espère, d'obtenir un budget de fonctionnement raisonnable et ce de façon pérenne, car notre Association rencontre toujours de manière récurrente des difficultés financières, ce qui nous empêche de mener à bien toutes les actions nécessaires envers nos CCFF.

J'espère aussi et surtout (comme promis lors de cette signature) que

satisfaisante grâce à la surveillance et l'implication citoyenne de tous les bénévoles; le bilan général est stable par rapport à l'année 2006.

Encore un grand merci et mes félicitations à toutes et à tous pour votre motivation.

L'année 2008 verra la mise en place de nouveaux statuts, car notre Association doit évoluer et pouvoir s'impliquer dans la mise en place de Réserves Communales de Sécurité Civile.

L'Association Départementale, créée en Juillet 1987, a donc eu 20 ans cette année. Nous célébrerons cet événement lors de notre Assemblée Générale annuelle qui aura lieu à Montferrier-sur-Lez le 19 avril 2008. Le Conseil d'Administration et moi-

nous obtiendrons prochainement du Conseil Général les véhicules réformés car je sais qu'ils sont attendus avec grande impatience par certains CCFF.

La saison 2007 s'est déroulée de façon

même comptons sur vous toutes et tous bénévoles pour être nombreux ce jour-là.

Le Préfet de Région, Monsieur Michel Thénault, avec qui nous entretenons d'excellents rapports a quitté la Région. Nous espérons que ces relations se poursuivront avec le nouveau Préfet de Région : Monsieur Cyrille Schott.

Je me dois également de remercier nos partenaires pour l'aide qu'ils nous ont apporté cette année encore :

- L'Etat : par l'intermédiaire du Conservatoire de la Forêt Méditerranéenne.

- Le Conseil Général de l'Hérault

- La Préfecture de l'Hérault

- Le Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Je rappelle également à Messieurs les Maires que nous sommes à leur entière disposition afin de les aider à mettre en place des CCFF dans leur commune.

Enfin j'adresse à vous tous et vos familles mes meilleurs vœux de santé et de prospérité pour cette année 2008.

**Jean Marie Hurthemel**

**Assemblée Générale  
le 19 avril 2008 à Montferrier-sur-Lez  
20<sup>e</sup> anniversaire de l'ADCCFFH**

## Signature d'une convention tripartite entre le Conseil Général de l'Hérault, le Service Départemental d'Incendie et de Secours et l'ADCCFFH



Après une longue période de rencontres, de propositions et d'ajustements (les premières entrevues avec les élus départementaux datant de fin 2003) une « convention cadre » a été signée le 29 janvier 2007 à l'Hôtel du Département.

Cette convention annuelle signée par le Président du Conseil Général de l'Hérault, André Vézinhet; le Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendies et de Secours, Michel Gaudy et le Président de l'ADCCFFH, Jean Marie Hurthemel, a pour objet de définir les modalités de partenariat entre les trois entités.

L'ADCCFFH s'engage à travers la convention à transmettre le bilan matériel et financier de ses actions annuelles, le SDIS s'engage à signer avec l'ADCCFFH une charte de coopération et d'échanges, et enfin le Conseil Général de l'Hérault s'engage, quant à lui, à participer au financement des budgets de fonctionnement et d'équipement de l'ADCCFFH.

Le jour même de la signature de la convention cadre, la charte de coopération avec le SDIS était signée par Michel Gaudy et Jean Marie Hurthemel.

Durant le premier semestre de l'année 2007, plusieurs événements sont venus matérialiser le contenu de la convention :

1- la mise en place d'une importante action de formation (138 stagiaires) pour les membres des CCFF, réalisée grâce aux formateurs et à la logistique du SDIS.

2- Une augmentation très significative du parc radio (30 postes CP040) pour la saison 2007 rendue possible par l'attribution d'une subvention d'équipement de 20 000 € par le Conseil Général de l'Hérault.

Le montant de l'aide du Département concernant le poste « fonctionnement » de l'ADCCFFH reste encore l'objet d'une évaluation fine pour l'année 2008.

Les membres du Conseil d'Administration de l'ADCCFFH remercient vivement l'Assemblée Départementale et son Président André Vézinhet pour la mise en place de cette convention cadre qui souligne à leurs yeux la reconnaissance institutionnelle des actions de prévention citoyenne dans l'Hérault.

## Assemblée générale 2007

Castelnau-le-Lez est une commune plutôt urbaine de 15 000 habitants qui jouxte Montpellier, elle possède cependant une partie boisée que le Député-maire Jean-Pierre Grand a souhaité préserver en créant un CCFF en fin d'année 2006. Pour marquer cet événement, Monsieur le Maire a proposé d'accueillir les participants à l'Assemblée Générale dans la salle des « Rencontres ».

C'est donc dans cette salle confortable et bien aménagée que se sont retrouvés le 4 mars 2007, 120 membres des CCFF, ainsi qu'une dizaine de Maires et d'élus pour les travaux de l'Assemblée Générale ordinaire.



Le premier tour des élections législatives ayant lieu quelques semaines plus tard, les représentants des services de l'Etat n'ont pas pu participer à ces travaux.

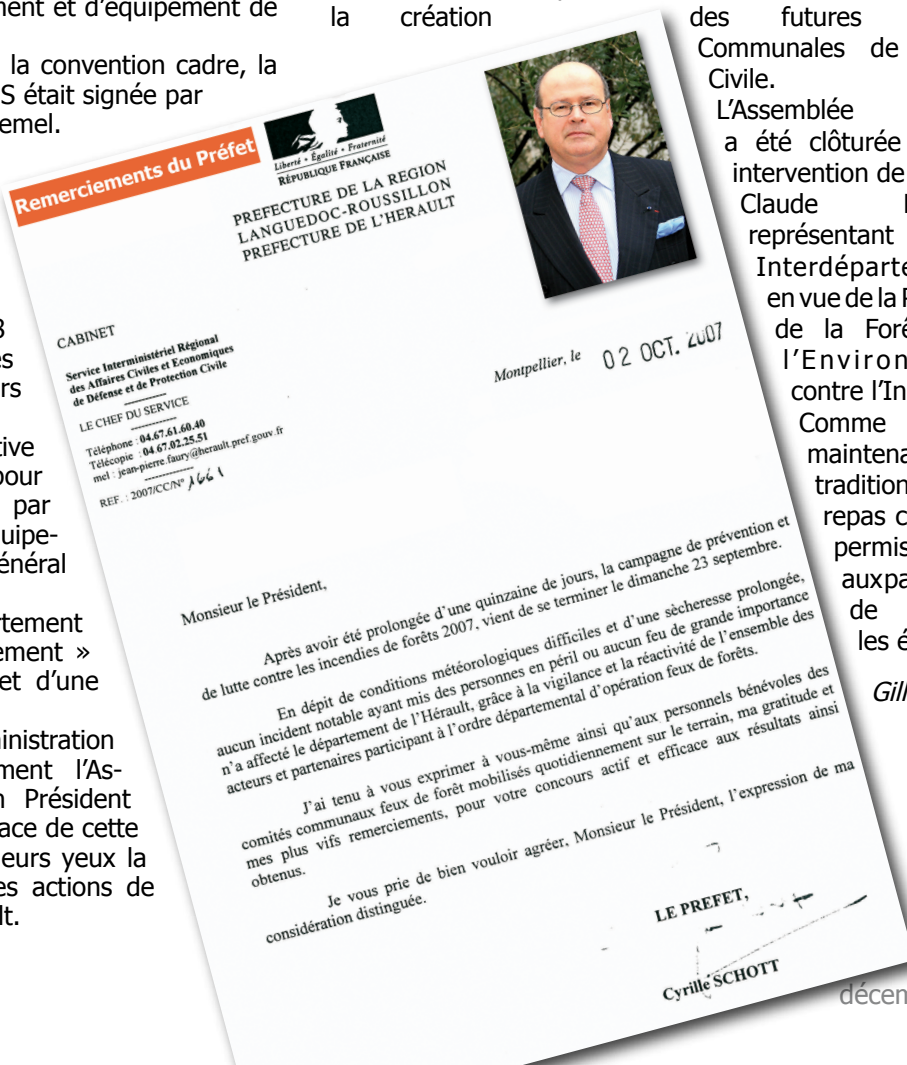
Après le rapport moral et le rapport financier approuvé à l'unanimité par les membres, les maires présents ont remerciés les CCFF pour la création

leurs actions et ont évoqué des futures Réserves Communales de Sécurité Civile.

L'Assemblée Générale a été clôturée par une intervention de Monsieur Claude REYNAUD représentant l'Entente Interdépartementale en vue de la Protection de la Forêt et de l'Environnement contre l'Incendie.

Comme c'est maintenant la tradition, un repas convivial a permis ensuite aux participants de continuer les échanges.

Gilles Dutau





Photos Marc Clopez - DDAF

Grabels



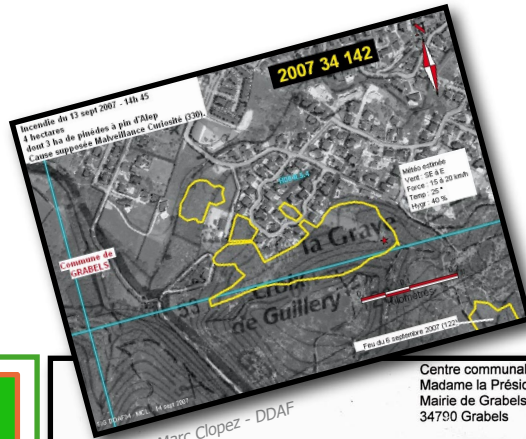
Vendargues



Baillargues Photos Marc Clopez - DDAF



Vendargues



Centre communal des feux de forêt  
Madame la Présidente  
Mairie de Grabels  
34790 Grabels

Photos Marc Clopez - DDAF

**Objet :** Incendie du 13 septembre 2007 à Grabels  
Lettre de remerciement

Madame la Présidente,

Lors du sinistre qu'a connu la commune le 13 septembre 2007, qui a mis gravement en danger la sécurité publique, nous avons été contraints d'évacuer préventivement les écoles de la commune afin de protéger les enfants de toute émanation de fumée, ainsi que de tout risque lié à la circulation des véhicules de secours.

A cette occasion, les membres du CCFF ont été d'un concours précieux et particulièrement efficace, aussi bien dans l'organisation des évacuations que dans la gestion de la crise à proprement parler, en guidant et assistant les pompiers et les services communaux.

Cet engagement bénévole qui vise à assurer la sécurité publique est admirable. Les corps d'intervention m'ont d'ailleurs félicité pour la qualité de l'action des membres du CCFF. C'est bien sûr à vous que sont destinés ces compliments dont je dois vous faire part.

Je tenais à vous faire part de mes remerciements et vous saurais gré de bien vouloir les adresser à l'ensemble des membres du comité.

En vous renouvelant ma gratitude, je vous prie de croire à l'assurance de toute ma considération.

Le Maire  
Bernard Prunet



## Bilan d'activité des patrouilles CCFF

du 16 juin au 16 septembre 2007  
20 communes (22)

Bénévoles engagés : 588 (404)  
Jours de patrouille : 478 (569)  
Patrouilles : 774 (1047)  
Heures de patrouille : 2436 (2596)  
Kilomètres parcourus : 21293 (21950)

Les chiffres entre parenthèses sont ceux de 2006.

## Modernisation et augmentation des moyens radio

Pour effectuer au mieux leurs missions, durant la saison 2007 les CCFF ont reçu par comité, en dotation complémentaire, un poste radio de type Motorola CP 040, grâce à une subvention de 20 000 € allouée par le Conseil Général de l'Hérault (D.M.O : Direction des Moyens Opérationnels).

De plus les CCFF ayant une vigie équipée (au nombre de 3 : Galargues, Saint Bauzille de Montmel et Saint Clément de Rivière) ont eu à leur disposition un poste CP 040 supplémentaire.

Il est prévu pour la saison 2008 que le relais radio soit modifié avec des appareils d'une puissance de 40 watts au lieu de 25 watts actuellement, afin d'obtenir de meilleures liaisons.

Jean-Claude Tual

décembre 2007

# Action de sensibilisation auprès des scolaires en 2007

Après une première tentative,... un tant soit peu timide,... avouons-le, durant l'année 2006, (ce n'était qu'un démarrage) nous avons renouvelé notre action dans plusieurs villages à risque, avec l'expérience acquise précédemment. L'action de sensibilisation auprès des scolaires a pris un essor rapide et important durant le printemps et le début de l'été 2007 dans le département de l'Hérault.

En effet, grâce à l'acquisition d'un ordinateur portable relié à un projecteur vidéo et d'un diaporama de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, réalisé par M. Aurélien Toscan, les bénévoles de l'ADCCFFH accompagnés d'un ou plusieurs responsables du CCFF du village visité, ont pu mener à bien une action de sensibilisation auprès des enfants scolarisés.

Le bilan de cette action est de : 13 communes\* concernées sur les 30 possédant un CCFF dans le département de l'Hérault.

Ce qui représente 26 classes du CP à la 6e en passant par celles de CE1, CE2, CM1 et CM2, avec un total de 680 enfants.

Nous avons pu constater et mesurer, durant ces journées, le fort intérêt que l'ensemble des enseignants et des enfants ont apporté à nos interventions.

Ces derniers ont reçu à la fin de la séance, une documentation rappelant les consignes de prévention pour la protection de nos garrigues et forêts.



Les enfants de Galargues, au cours d'une cérémonie, ont planté des arbres.

En conséquence, nous pouvons affirmer que l'ensemble du bureau de l'ADCCFFH, ainsi que tous les acteurs et participants de ces journées de sensibilisation de notre jeunesse, sont convaincus que cette expérience est à renouveler. Nous convions donc l'ensemble des communes sensibles, possédant ou non un CCFF, à prendre contact avec l'ADCCFFH, afin d'établir un planning de journées d'action pour 2008.

N'oublions pas que les enfants de cette tranche d'âge sont les futurs citoyens, auxquels nous avons le devoir de faire

passer le message de la protection de ce patrimoine fragile qu'est notre forêt méditerranéenne.

*Claude Roux*

\* Assas, Clapiers, Combaillaux, Galargues / Buzignargues, Le Pouget, Montferrier sur Lez, Prades le Lez, Saint Clément de Rivière, Saint Geniès des Mourgues, Valergues, Vendargues, Villetelle.



Les enfants des écoles de 13 communes de l'Hérault ont suivi une information par diaporama des dangers et des conduites à tenir pour conserver notre environnement.

# Formations 2007



Les diplômés de la session «formation 2008», le 17 novembre 2007.

Au PC feu de Vailhauquès, Roger Taffine au nom de l'ADCCFFH, remercie le SDIS pour la formation dispensée.

Cartographie, radio, premiers secours, quelques formations réalisées par le SDIS et l'ADCCFFH.

Les enfants de Galargues, au cours d'une cérémonie, ont planté des arbres.

Les diplômés de la session «formation 2008», le 17 novembre 2007.

Les enfants des écoles de 13 communes de l'Hérault ont suivi une information par diaporama des dangers et des conduites à tenir pour conserver notre environnement.

L'année 2007 a été, au niveau de la formation des bénévoles des CCFF, très réussie. L'ADCCFFH a entrepris un effort particulier dans ce domaine avec un programme élaboré conjointement par les membres de la Commission « Formations », les formateurs du Service Départemental d'Incendie et de Secours, et de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt.

Le programme dispensé a été le suivant :

- Module 1 : formation de base (SDIS)
- Module 2 : cartographie (SDIS)
- Module 3 : réglementation sur le débroussaillage (DDAF)
- Module 4 : formation radio (ADCCFFH)

AFPS : formation aux premiers secours (SDIS)

62 inscrits ont participé à un ou plusieurs modules. L'ADCCFFH a organisé une réception dans les locaux du SDIS à Vailhauquès, pour remercier les formateurs, et un livre souvenir intitulé « Feux de forêt » leur a été offert. La Commission « Formations » va proposer de reconduire l'action pour l'année 2008. Une réunion de préparation avec les représentants du SDIS et de la DDAF a eu lieu fin d'année 2007.

L'objectif que s'est fixé l'ADCCFFH est de former l'ensemble des bénévoles des CCFF aux missions qui sont les nôtres. Notre crédibilité repose sur nos connaissances d'actions de base.

Les membres de la Commission « Formations » remercie le Colonel Cassar, l'ensemble des Formateurs, et Madame Renée Bosoni, Maire de la Commune du Triadou, pour le soutien qu'ils nous ont apporté.



Au PC feu de Vailhauquès, Roger Taffine au nom de l'ADCCFFH, remercie le SDIS pour la formation dispensée.



Roger Taffine

décembre 2007

Cartographie, radio, premiers secours, quelques formations réalisées par le SDIS et l'ADCCFFH.

## Les petits avions jaunes



Tous les ans, du 15 juin au 30 septembre, nous voyons dans notre ciel héraultais des «petits avions jaunes» partir patrouiller ou intervenir au plus vite sur un départ de feu. Nous avons voulu en savoir plus et sommes allés à leur base dans l'enceinte de l'aérodrome de Candillargues.

M. Bories, PDG de la société Midair créée en 1982 nous a fort aimablement reçu et nous l'en remercions.

Chaque année un appel d'offres est lancé par le SDIS et un contrat (financé par le département) est signé. Le premier appareil, utilisé en 1975, était un «Pilatus», avion qui servait habituellement au largage des parachutistes.

Durant la période du 15 Juin au 30 Septembre, la société met sous astreinte permanente huit avions et deux hélicoptères. Un neuvième avion est en astreinte en cas de risque sévère.

Cette société emploie trente personnes (pilotes et maintenance). Les pilotes reçoivent une formation spécifique pour assurer ce genre de missions. Ces avions type «Grumman 600 CV», toujours en liaison avec le SDIS, sont équipés d'une cuve de 1500 l (voir photo), qu'ils remplissent en 1 mn 30. Ces avions maniables et puissants sont efficaces en milieu péri-urbain, car plus petit que leurs «grands frères» les «Canadair».

Durant la saison à risque, les huit avions sont basés : Candillargues ( 2 ), Béziers / Vias ( 2 ), Argelliers ( 2 ), Bédarieux ( 2 ).

Ils disposent, également, de pistes où ils peuvent s'approvisionner en eau : Grabels, massif de le Gardiole, Saint -Bauzille-de-la-Sylve, La Vacquerie, Valmasque et Pardailhan.

*Chantal Chapuis et André Farizon*

## Journées de sensibilisation grand public Distribution de Pass-Forêts



L'ADCCFFH a organisé deux journées de sensibilisation grand public :

La première : le samedi 30 juin 2007, sur l'A9 à l'aire de repos d'Ambrussum.

La seconde : le samedi 11 août 2007 sur la place centrale de Saint-Guilhem-le-Désert.

Durant ces journées, de très nombreux vacanciers et touristes ont pu être informés par les bénévoles de l'ADCCFFH en tenue orange, distribuant des documents de sensibilisation (« Pass Forêts » et autres) leur indiquant les recommandations et conseils utiles à la protection de la forêt méditerranéenne contre les incendies, durant la période à risque.

L'ADCCFFH remercie les responsables des Autoroutes du Sud de la France ainsi que la Municipalité de Saint-Guilhem-le-Désert de lui avoir permis d'organiser ces journées d'actions, généralement très bien accueillies par le public présent, félicitant les bénévoles pour leur action.

Les organisateurs sont convaincus que ce type d'opération mérite d'être renouvelée en 2008.

*Claude Roux*



## Grâce à EDF Don d'un véhicule au CCFF de Vailhauquès

Comme l'an dernier EDF a fait don d'un véhicule utilitaire à l'Association qui a décidé cette année de l'attribuer à la commune de Vailhauquès.

Jean Marie Hurthemel, Président, accompagné de plusieurs membres du Conseil d'Administration, au cours d'une cérémonie conviviale, a remis les clés du véhicule à M. Hussam Allamak, maire et Président du CCFF de Vailhauquès, en présence de plusieurs bénévoles membres du CCFF.

Le véhicule, repeint en orange par la commune, a patrouillé tout au long de la saison.

L'ADCCFFH remercie vivement EDF pour ces dons qui permettent, aux bénévoles des CCFF de l'Hérault, d'accomplir dans de meilleures conditions leur mission de prévention et de préservation de la nature et de leur environnement.

*André Farizon*



*Jean-Marie Hurthemel, président de l'ADCCFFH remet les clés du véhicule à M. Hussam Allamak, maire de Vailhauquès.*

# Sécurité civile base aérienne de Marignane

Le 07.11.07, une partie des membres du CCFP de Jacou est allé à la base aérienne de Marignane pour assouvir un rêve : voir les «Canadair» de près et comprendre comment ce moyen de lutte contre les incendies de forêt fonctionne.

Nous sommes reçus par M. Jean-Paul Abraham (colonel de l'Armée de l'Air) chef de cette base de sécurité civile.

Au début des années 60, M. Arrighi, préfet des Bouches-du-Rhône, a eu l'idée d'utiliser les hydravions de la Marine pour lutter contre les feux de forêt.

Il créa donc, avec 2 hydravions «Catalina» en 1963, ce qui devait devenir cette unité d'hydravions et avions «les pompiers du ciel».

Les premiers pilotes étaient des sous-officiers pilotes de la Marine. De nos jours, cette unité dépend du Ministère de l'Intérieur.

Avant 1996, cette unité était militaire et depuis est devenue civile, ce qui explique le nom de «sécurité civile».

2 trackers sont stationnés sur chacun des aérodromes de Carcassonne, Cannes et Bastia ; 3 Canadair à Ajaccio et 1 tracker à Bastia.

Le nom vulgarisé de «Canadair» est le nom du constructeur, filiale du groupe Bombardier. Ils ont le quasi monopole de ce genre d'appareil. Les Russes fabriquent un appareil de ce genre, le «Beriev 200», mais plus rustique et plus lourd, les commandes simplistes et en cyrillique, la version européenne n'existant pas.

En fait, le Canadair est une sorte de bateau ;

cela représente en capacité de lutte, 4x6 t. X4 h. en fonction de l'éloignement du point d'écopage !

Personnel

La base emploie 135 personnes dont 90 pilotes.

Les pilotes (- de 43 ans), 2400 h. de vol, 12 ans d'expérience (pilote air, mer, terre) ont un CDI jusqu'à 65 ans et sont pilotes bombardiers d'eau.

D'autres pilotes (- de 27 ans), 200 h. de vol, 2 ans d'expérience (pilote air, mer, terre) ont un CDI jusqu'à 65 ans et sont pilotes bombardiers d'eau.

Enfin des pilotes (- de 50 ans), 1500 h. de vol, toutes qualifications, ont un CDI jusqu'à 65 ans et sont pilotes Beechcraft uniquement.

Leur durée de vol est de 8 h. maxi par jour.

Ils sont en alerte permanente sous 1 heure, du lever au coucher du soleil.

Pour une embauche, il y a 60 candidats, 12 sont retenus pour essai en vol et un seul est embauché.

Les trackers sont surtout utilisés pour le guet aérien

et extinction des départs de feu.

Sur les 2400 feux où sont intervenus les «pompiers du ciel» cette année, les bombardiers d'eau (Dash, Canadair) interviennent sur 30 % des feux, le guet aérien tue 65 % des feux.

Cette année, seulement 8000 ha ont brûlé :

- guet et prévention des trackers 65 %

- lutte des Canadair 25 %

- Dash 400 10 %

Nous sommes montés dans un Dash 400 qui est similaire à un avion de transport civil en apparence et en confort.

Puis nous sommes montés à bord d'un «Canadair» qui est plus rustique et plus sportif. L'accès se fait par une échelle de coupée sur le côté et une mini-porte (attention à la tête).

L'intérieur est aussi rustique et l'essentiel est complètement voué à la lutte contre les feux de forêt. Belle journée instructive.

Nous remercions vivement M. Abraham pour son accueil et avoir bien voulu réserver sa matinée pour nous recevoir et nous communiquer ces informations.

Sincèrement, j'admire ces hommes qui risquent quotidiennement leur vie pour préserver notre environnement à cause, bien souvent, d'inconscients et de criminels.

André Farizon



## Missions

Cette unité a deux missions :

- lutte contre les feux de forêts ;
- transport de personnel ou matériel.

## Matériel

12 «Canadair» CL 415, 200 km/h, (25 millions d'Euros pièce), équipage 2 pilotes, le plus vieil appareil est de 1996, capacité 6 t. d'eau ou de retardant ;

9 trackers turbopropulseurs, équipage 1 pilote, capacité 3 t. d'eau ou retardant ; 2 Dash 400, équipage 2 pilotes, turbopropulseurs, capacité 10 t. d'eau ou de retardant, utilisés comme bombardiers d'eau, avantage : transport de personnel/matériel (65 personnes ou 9 t. - 33 m3 - de fret), la capacité vaut quasiment 2 «Canadair» ; désavantage : cet avion étant très rapide (700 km/h) le largage est moins précis et l'approche plus délicate (le pas des hélices est modifié pour arriver moins vite) ;

3 Beechcraft, équipage 1 pilote, uniquement utilisés pour le transport de personnel (rotation des pilotes, etc.) ; Hormis à Marignane, durant la saison,

sur son museau, une bite d'amarrage et un «boute» pour amarrer au ponton.

L'intérieur semble vide, une banquette rustique de chaque côté, les 2 grosses cuves d'eau de chaque côté intérieur du fuselage au-dessus du train principal.

Pour écoper les 6 t. d'eau, il lui faut sur le plan d'eau : 2000 m. de long, sur 100 m. de large et 2 m. de profondeur et cela se fait en 12 secondes.

La légende disait qu'un nageur pouvait être ingéré dans les cuves. Cela est impossible, les écopes faisant environ une trentaine de cm X 15 cm. Il y en a une de chaque côté du fuselage.

Les «Canadair» volent par patrouille de 4 pendant 4 h. Imaginez, ce que

# COMMISSIONS : QUI, QUOI, COMMENT ?

**Les commissions sont ouvertes à toutes et à tous.  
N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressé(e)s.  
Plus nous serons nombreux, plus notre action sera efficace.**

L'ADCCFFH fonctionne avec 5 commissions :

## 1- Achats Matériel et logistique

Cette commission prend en charge :

1. L'étude des besoins, la prospection, l'achat, le suivi et l'entretien de tout le matériel radio indispensable (postes, relais et antenne).
2. L'obtention et l'attribution des véhicules de patrouille.
3. La fourniture des tenues : tee-shirt et casquette, pantalon, blouson.

Responsable : Jean-Claude Tual.

La logistique concerne l'organisation des journées dans le cadre des Assemblées Générales, des réunions avec les élus et les responsables locaux. Elle se fait en partenariat avec les CCFF concernés.

Responsable : Ellen Galy.

## 2 - Suivi des CCFF et organisation des secteurs

Cette commission assure le suivi des CCFF et des secteurs déjà existants. Elle les aide et conseille dans leur organisation et résolution d'éventuels problèmes.

Responsable : Didier Bot

## 3 - Développement des CCFF

Cette commission créée en Novembre 2007, a pour missions la création de nouveaux CCFF. Plusieurs contacts ayant déjà été établis, doivent être formalisés.

Responsable : Chantal Chapuis

## 4 - Communication et sensibilisation

Cette commission prend en charge la création et la diffusion de tous les supports d'information (lettre, bulletin, bilans) à partir des textes officiels, rapports d'activités et événements divers.

Sensibiliser, c'est « prévenir plutôt que guérir ». Cette action est proposée dans les écoles primaires, avec l'accord du Maire et des enseignants, dans les communes intéressées. Parallèlement, le grand public est aussi sensibilisé par des journées ponctuelles avec distribution de documents dans des lieux sensibles et touristiques (aire d'autoroute, sites classés, terrains de camping...).

Responsable : André Farizon

## 5 - Formation

Efficacité et formation sont indissociables. Tout bénévole adhérent au CCFF reçoit une information sur le matériel, les documents et consignes à disposition avant la prise des permanences ou patrouilles.

Des formations plus spécifiques sont aussi proposées.

Responsable : Eudes Naffrechoux

*Martine Albert, Claude Roux*

**www.ccff-herault.org**  
Consultez le site.  
Début 2008 forum en ligne.



Bienvenue sur le site de l'Association Départementale des Comités Communaux Feux de Forêts de l'Hérault  
*Des bénévoles pour la forêt*

Depuis 1995, les Comités communaux Feux de Forêts assurent dans plusieurs communes de l'Hérault une mission de prévention complémentaire à celle des services de l'Etat (DDAF/DONF) et du Département (DPC). Les membres des Comités communaux Feux de Forêts sont des bénévoles qui participent dans leurs communes et sous l'autorité du maire à la prévention des incendies de forêts. Ils concourent ainsi activement à la protection de leur environnement en protégeant du feu les massifs forestiers méditerranéens. En juin 2006, l'Association départementale des Comités communaux Feux de Forêts de l'Hérault a reçu un agrément préfectoral pour s'associer à des missions communales de Sécurité Civile.

Accueil  
Membres  
Règlementations  
Carte des risques  
Météo  
Dossier Mairie  
Dossier de Presse  
Actualités  
Lettres CCFF  
Forum  
Liens  
Partenaires  
Faire un don  
Contact

**DONS**  
L'ADCCFFH est régie par la loi des associations de 1901, et vous pouvez la soutenir par vos dons qui vous permettront aussi de « parrainer » un arbre et aider ainsi au reboisement des forêts incendiées. Merci de le faire auprès du secrétariat de l'ADCCFFH :  
**04 67 59 77 17**  
qui vous procurera un justificatif de déductibilité fiscale.



PREVENTION

